

Décision Générale colonial

Décision n° n°19 nominations

n°19

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 12 janvier 1931
Numéro JO n° 410 du 31/01/1931	Date du numéro 31 janvier 1931

TEXTE INTÉGRAL

Mohamed Doualé est notimé écrivain auxiliaire, au salaire mensuel de 2950 francs, exclusif de toute autre indemnité, et affecté, en cette qualité, au cercle de Djibouti, à compter du 1° janvier 1951.